

Komisyon Episkopal Nasyonal Jistis ak Lapè
Commission Episcopale Nationale Justice et Paix

Secrétariat national

BP 1572

Port-au-Prince Haïti 6110

Tel / Fax 222 78 99

justicepaixha@yahoo.com

jilap.national@forumcitoyen.org.ht

www.forumcitoyen.org.ht/jilap

Note de Presse

La Commission Episcopale Nationale Justice et Paix renouvelle sa détermination pour participer à l'observation de la journée électorale du 21 avril 2006, avec ses 1100 observateurs nationaux et plus de 200 commissions locales à travers le pays.

La Commission exprime son étonnement pour la façon que le CEP semble faire amalgame entre des observateurs électoraux nationaux et les mandataires des partis politiques. Les observateurs nationaux sont accrédités à titre personnel par le CEP lui-même ; ils doivent être par définition non partisan par rapport aux partis politiques et leur nombre est déjà réduit. Les mandataires des partis politiques, par contre, sont nommés simplement par les partis politiques comme leur représentants pour observer la possibilité de fraude contre un parti politique en particulier ; leur accréditation se fait globalement. Nous ne comprenons donc pas les restrictions imposées aux observateurs nationaux dans l'observation des opérations électorales quant à leur accès aux bureaux de vote.

La Commission insiste une nouvelle fois auprès du CEP sur une plus grande transparence dans le comptage des résultats. Elle insiste sur la publication des résultats de chaque bureau de vote sur l'internet. Ainsi, chacun qui veut le faire, peut vérifier que le procès-verbal de son bureau soit correctement enregistré par le centre de tabulation. Cette possibilité de vérification n'y était pas lors du premier tour.

La Commission demande au CEP de payer tous les arriérés dus au personnel des bureaux de vote, pour permettre le bon déroulement du deuxième tour. Ce n'est que justice.

La Commission exhorte tous les candidats en ballottage d'observer scrupuleusement le Code éthique convenu par les partis politiques depuis avant le premier tour et d'écarter toute violence dans leurs propos ou interventions. Ce sera leur plus grande contribution pour l'instauration de la démocratie et de l'Etat de droit dans le pays.

La Commission réitère les différentes propositions qu'elle a déjà formulées pour la tenue du deuxième tour, dans sa lettre ouverte au CEP en date du 14 février 2006. Surtout elle réitère sa demande

- que la réalité des citoyens qui ne savent pas lire et écrire soit mieux pris en compte ;
- que la communication de CEP à l'intérieur de l'appareil électoral et avec l'ensemble de la population soit plus claire ;
- que l'éducation civique soit finalement prise au sérieux.

Pour le Comité Directeur National
11 avril 2006

Père Jan Hanssens, directeur